



## Certificat de compensation carbone volontaire

Ce document certifie que KALEO SARL a compensé en 2017, **4,00** teq.CO<sub>2</sub>



Cette compensation carbone volontaire contribue à la préservation du climat en soutenant un projet qui favorise l'accès à une énergie propre et renouvelable grâce à la construction de digesteurs familiaux en Chine.

Ce certificat garantit que des économies de CO<sub>2</sub> équivalentes seront réalisées sur le projet grâce à cette contribution.

Fait à Poitiers, le 18/09/2017

Benoit-Xavier LORIDON  
Directeur d'Initiative Développement

Depuis 1994, L'ONG **Initiative Développement (ID)** accompagne des communautés défavorisées des pays du Sud avec comme principale démarche : assurer une réponse durable aux besoins de base et donner les moyens d'agir à des structures locales.

**CO<sub>2</sub>Solidaire** est une opération de sensibilisation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre à destination des particuliers, entreprises et collectivités. Les compensations réalisées soutiennent des projets de développement durable répondant aux valeurs de la Charte du GERES.